



RAPPORT D'ACTIVITES

2002

1. <u>PROTEGER</u>	page 6
1.1. CONNAITRE	page 6
1.1.1. Suivi du Parc	page 6
1.1.1.1. <i>Evolution de la faune</i>	
1.1.1.2. <i>Evolution des milieux et faciès paysager</i>	
1.1.2. Activités scientifiques	page 8
1.1.2.1. <i>Milieux d'eau douce</i>	
1.1.2.2. <i>Milieux terrestres</i>	
1.1.2.3. <i>Prélèvements à but scientifique</i>	
1.1.2.4. <i>Publications scientifiques de l'année</i>	
1.1.2.5. <i>Participation à des colloques, séminaires et autres</i>	
1.1.3. Activités cartographiques	page 10
1.2. SAUVEGARDER ET GERER	page 11
1.2.1. L'activité de prévention	page 11
1.2.2. Gestion de la zone centrale	page 13
1.2.3. Questions particulières	page 13
1.2.3.1. <i>Les « 50 pas géométriques »</i>	
1.2.3.2. <i>Le « canyoning »</i>	
1.2.3.3. <i>Autres</i>	
2. <u>ACCUEILLIR</u>	page 15
2.1. GESTION DE LA FREQUENTATION	page 15
2.1.1. La fréquentation du Parc national	page 15
2.1.1.1. <i>Les Chutes du Carbet</i>	
2.1.1.2. <i>Le site de Bras-David et la Maison de la Forêt</i>	
2.1.2. Les infrastructures d'accueil et d'information	page 15
2.1.2.1. <i>La Maison du Volcan</i>	
2.1.2.2. <i>La Maison de la Soufrière</i>	
2.1.2.3. <i>La Maison du bois</i>	
2.1.3. L'information sur sites	page 16
2.1.4. Les aménagements	page 16
2.1.4.1. <i>Equipements et infrastructures</i>	
2.1.4.2. <i>Les sentiers</i>	
2.2. FAIRE COMPRENDRE LA NATURE ET SES EQUILIBRES	page 17
2.2.1. Les animations	page 17
2.2.1.1. <i>Conférences – Débats</i>	
2.2.1.2. <i>Salons – Expositions</i>	
2.2.1.3. <i>Divers</i>	
2.2.2. Actions pédagogiques et relations avec le milieu scolaire	page 18
2.2.2.1. <i>Animations en milieu scolaire</i>	

2.2.2.2.	<i>Projets d'action éducative</i>	
2.2.2.3.	<i>Association EDEN</i>	
2.2.2.4.	<i>Collectif Guadeloupéen pour l'Education à l'Environnement</i>	
2.2.2.5.	<i>Outils pédagogiques</i>	
2.2.3.	Les outils de la communication	page 19
2.2.3.1.	<i>Les produits commercialisables</i>	
2.2.3.2.	<i>Les publications et documents d'information</i>	
2.2.3.3.	<i>L'internet</i>	
2.2.4.	La documentation	page 20

3. COOPERER page 21

3.1. LA VIE ADMINISTRATIVE LOCALE page 21

3.1.1.	Les relations avec les collectivités et les administrations locales	page 21
3.1.1.1.	<i>Le programme LEADER II</i>	
3.1.1.2.	<i>Formalisation et montage du projet LEADER + de la Côte Sous-le-Vent</i>	
3.1.2.	Le plan de Développement Durable de la Côte Sous-le-Vent	page 22
3.1.3.	Le patrimoine	page 22

3.2. LES ACTIVITES ECONOMIQUES page 23

3.2.1.	Le Parc et l'agriculture	page 23
3.2.2.	Le Parc et le tourisme	page 23
3.2.2.1.	<i>Le programme d'aménagement et de développement Carbet/Habituée</i>	
3.2.2.2.	<i>Saint-Claude et la Soufrière</i>	
3.2.2.3.	<i>La Marque de Confiance du Parc national</i>	
3.2.2.4.	<i>La randonnée</i>	
3.2.2.5.	<i>Relations avec les professionnels du tourisme en Guadeloupe</i>	
3.2.3.	L'accompagnement des initiatives locales	page 25

3.3. L'INTERVENTION DU PARC DANS LES AUTRES DOMAINES page 25

3.3.1.	Activités non économiques	page 25
3.3.1.1.	<i>Contributions du Parc à certaines instances</i>	

3.4. LES ACTIVITES INTERNATIONALES page 26

3.4.1.	Rapports avec les espaces protégés étrangers	page 26
3.4.2.	Visites et échanges divers	page 26

4. <u>METTRE EN ŒUVRE</u>	page 27
4.1. LES INSTITUTIONS DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC	page 27
4.1.1. Le Conseil d'Administration	page 27
4.1.2. La Commission Permanente	page 27
4.1.3. Le Comité Scientifique	page 28
4.2. LE PERSONNEL	page 29
4.2.1. Effectif global permanent au 1 ^{er} janvier 2002	page 29
4.2.2. Le personnel permanent au 31 décembre 2002	page 29
4.2.2.1. <i>Personnel titulaire</i>	
4.2.2.2. <i>Personnel non titulaire</i>	
4.2.3. Le personnel auxiliaire	page 31
4.2.4. Les autres personnels au 31 décembre 2002	page 31
4.2.5. Les instances consultatives de concertation avec le personnel	page 32
4.2.5.1. <i>Commission Administrative Paritaire (CAP)</i>	
4.2.5.2. <i>Comité Technique Paritaire Spécial (CTPS)</i>	
4.2.5.3. <i>Comité Technique Paritaire Central (CTPC)</i>	
4.2.5.4. <i>Comité Technique Paritaire de Formation (CTPF)</i>	
4.2.5.5. <i>Comité d'Hygiène et de Sécurité (CHS)</i>	
4.2.6. La formation	page 33
4.3. LES EQUIPEMENTS	page 34
4.3.1. Les véhicules	page 34
4.3.2. Le mobilier	page 34
4.3.3. Le matériel informatique	page 34
4.4. LES MOYENS FINANCIERS	page 35
4.4.1. Les recettes	page 35
4.4.2. Les dépenses	page 35

Une année féconde

L'année 2002 compte parmi les plus fécondes du Parc national de la Guadeloupe. Et la date du vendredi 21 juin constitue à elle seule un symbole parmi les temps forts de l'activité menée par l'établissement tout au long de l'année.

Ce 21 juin, ce fut d'abord l'inauguration de la Maison du Bois, un projet qui mobilisait le Parc depuis longtemps, puisque la décision de rénover cet équipement d'accueil remontait à... 1993.

La Maison du Bois est un exemple des actions dans lesquelles le Parc national souhaite s'impliquer concrètement pour le développement durable : lieu de présentation des traditions, c'est aussi un lieu d'animation pour la relance et le développement de l'artisanat du bois sur une commune de la Côte Sous-le-Vent, celle de Pointe Noire, en zone périphérique du Parc.

Le choix d'en confier la gestion à une personne implantée à Pointe-Noire, dans le cadre d'un contrat d'affermage, illustre aussi le rôle d'initiateur et de "facilitateur" qu'entend jouer le Parc national, sans pour autant se substituer aux acteurs locaux. La qualité de la scénographie, contrastant avec les autres installations du Parc, démontre son exigence d'exemplarité.

Une gestion plus efficace

Ce 21 juin, ce fut aussi la bénédiction et le lancement officiel de la vedette ANAO, nouveau moyen nautique dévolu à la gestion des milieux naturels du Grand Cul-de-Sac marin. L'acquisition de ce bateau de 12 mètres démontre la volonté de l'établissement d'agir de façon plus efficace pour une gestion concertée de cette grande baie ouverte sur la mer, au nord de la Guadeloupe.

Cette nouvelle embarcation lui permettra de s'impliquer encore davantage dans la préservation et la valorisation de cet espace fragile et menacé, et notamment dans la gestion de la zone des "50 pas géométriques" qu'il devrait se voir confier par le Conservatoire du Littoral.

Enfin et surtout, le 21 juin ce fut la mise en place du nouveau Conseil d'administration de l'établissement. Depuis sa création en 1989, Jacques Portecop présidait aux destinées du Parc. Pendant 12 années, il avait, grâce à sa foi et à son dévouement, contribué à ce que ce merveilleux outil de protection prenne toute sa place parmi les acteurs du développement local.

Avec la sagesse qui le caractérise, le professeur d'université, scientifique, botaniste, a souhaité passer le relais, pour éviter de personnaliser la fonction, et aider ainsi le Parc à innover, à s'affirmer comme une institution guadeloupéenne majeure, et à poursuivre sa route avec une nouvelle équipe. C'est à un jeune élu, maire de la commune de Petit-Bourg, choisi par le Conseil d'administration, qu'il a transmis le flambeau.

Les changements doivent maintenant se décliner à travers un nouveau programme d'aménagement. Celui-ci, grâce aux orientations fixées par le Conseil d'Administration, donnera le sens des actions à mener. C'est le chantier qui s'ouvre avec l'année 2003 et qui devra aussi bien dans la méthode, concertée et partenariale, que sur le fond, arrêter les axes de travail du Parc et de son équipe pour les six prochaines années.

1.1.PROTEGER

1.1. CONNAITRE

1.1.1. Suivi du Parc

1.1.1.1. Evolution de la faune

Oiseaux

Le suivi oiseaux commencé en 1994 par deux années de comptages au chant dans la Réserve naturelle du Grand Cul-de-Sac marin sur deux sites (Layon Iambi et canal Perrin) qui ont permis d'identifier les espèces présentes en mangrove s'est poursuivi, avec autorisation de programme du CRBPO, par des campagnes de baguage dans le layon Iambi jusqu'en 2000.

Afin de mieux caractériser l'avifaune dans le Parc national, ce même protocole a été étendu à d'autres sites en zone centrale, devant couvrir à terme l'ensemble des unités de gestion des futurs plans de gestion des secteurs de la Soufrière et de la Traversée. Le protocole prévoit sur chaque site, douze campagnes de baguage sur deux ans, au rythme d'une tous les deux mois, les campagnes de baguage devant avoir eu lieu, au final, pendant tous les mois de l'année.

Parallèlement, une campagne complémentaire sur le site de l'Ilet à Fajou dans la Réserve naturelle est effectuée chaque année depuis 2000 dans le cadre du suivi de l'éradication des rats et mangoustes sur l'Ilet.

Sur ce site, le rythme des campagnes s'accélère pendant les mois d'octobre et novembre à raison d'une campagne tous les 15 jours pour mieux évaluer le passage d'espèces migratrices.

Ce protocole permet de déterminer entre autres, l'évolution des niveaux d'abondance de l'avifaune.

Ce protocole mobilise quatre agents de terrain, seuls habilités au baguage et dont la rigueur et la régularité dans son suivi ont permis l'accumulation importante de données qui sont transmises au CRBPO. L'année 2003 devrait permettre une valorisation approfondie des résultats en partenariat avec le CRBPO sous la coordination du service scientifique du Parc

L'année 2002 a permis de poursuivre le protocole sur l'Ilet à Fajou, de terminer les campagnes sur le site de " Ravine Tonnelle" proche du Carbet, de commencer les campagnes sur un premier site dans le secteur nord du Parc à Providence".

L'adhésion du Parc national à la Société d'Ornithologie de la Caraïbe permet à l'équipe de participer au colloque qu'elle organise tous les deux ans (le prochain aura lieu en juillet 2003), d'échanger et de parfaire sa connaissance sur l'avifaune de la région Caraïbe.

Tortues marines

Du 3 mai au 27 août 2002, 113 traces de tortues ont été observées sur l'Ilet à Fajou. Conséquence de l'opération d'éradication, comme en 2001 et contrairement aux années précédentes, aucune observation de destruction de nids par les mangoustes n'a été constatée. Une émergence a été observée le 19 décembre sur la plage ouest.

Populations de Râles gris sur l'Ilet à Fajou

Selon l'estimation par comptage aux chants, la population de Râles gris sur l'Ilet à Fajou, dans la Réserve naturelle du Grand Cul-de-Sac marin était de 75 individus en juin et juillet 2002. Pour mémoire, en 2001, 83 individus avaient été comptabilisés. Avant de conclure à une diminution de la population, il faut tenir compte des éléments suivants :

- Le protocole est suivi en zone humide et l'éradication de la mangouste obtenue en 2001 est peut être à l'origine d'une nouvelle répartition spatiale des râles, qui sont souvent observés en zone sèche désormais ;
- Pour des questions relatives à la disponibilité des observateurs, le protocole n'a pu être conduit dans les mêmes conditions qu'en 2001.

Le suivi de cette population importante pour la Réserve sera poursuivi et peut-être renforcé en 2003.

Populations de Sternes à Carénage

A partir du 1^{er} mai et jusqu'au 31 août une surveillance particulière les samedis, dimanches et jours fériés a été mise en place comme les années précédentes pour veiller au respect de la réglementation interdisant l'accès à l'îlet et pour suivre la colonie. Les sternes (*Sterna dougallii* et *Sterna antillarum*) ont fréquenté l'îlet mais n'ont pas niché. Une étude est actuellement en cours.

Crabes

Dans le cadre du suivi post-éradication, le protocole se poursuit : 8 opérations de suivi ont été réalisées.

L'éradication des rats sur l'îlet à Fajou

Au cours de tournées de contrôle suite à l'importante opération d'éradication organisée en 2001, la présence de rats a été de nouveau constatée sur l'île. Une nouvelle campagne d'éradication a été organisée du 18 février au 21 mars 2002 en collaboration avec l'INRA de RENNES. Cette opération a été suivie de 3 contrôles en avril-mai, en juillet et en août.

Vingt-cinq personnes y ont participé. En complément du personnel du Parc, un garde de l'ONCFS, des agents de l'INRA, un ornithologue de la Réserve naturelle des Sept Iles ainsi que des membres de GRAN V LA.

Les résultats de cette nouvelle campagne sont les suivants :

Date	Opération	Postes	Individus
Février-mars 2002.	Eradication	697	230
Avril-mai 2002.	Contrôle	658	2
Juillet 2002.	Contrôle	94	8
Juillet-août 2002	Contrôle	63	0

Après le succès de l'éradication des mangoustes, les efforts et la réflexion seront poursuivis pour atteindre l'objectif poursuivi.

Insectes

Dans le cadre du suivi post-éradication sur l'îlet à Fajou, une convention entre l'Université des Antilles et de la Guyane (UAG) et le Parc national signée en 2001 a permis à M. Gérard Chovet, entomologiste, de mener 8 prospections pendant le premier semestre 2002, 5 diurnes et 3 nocturnes, correspondant à une première phase exploratoire dans les principaux milieux cartographiés et décrits par le botaniste Alain Rousteau de l'UAG. Le rapport remis au terme de cette phase exploratoire nous donne les premiers résultats : les grandes espèces aériennes d'insectes sont absentes ou très peu abondantes alors que les grandes espèces à larves cachées semblent aussi abondantes que sur le "continent". Ce qui pourrait faire penser que l'abondance des rats a pu réduire les effectifs des insectes.

Les groupes des orthoptères, coléoptères et lépidoptères feront donc l'objet d'une surveillance particulière dans la poursuite de ce programme.

1.1.1.2. Evolution des milieux et faciès paysager

Suivi en Réserve naturelle du Grand Cul de Sac Marin

Programme d'éradication rats et mangoustes sur l'îlet à Fajou dans le cadre de la protection des tortues marines qui fréquentent le site : participation à une réunion (février) et cinq journées de terrain (mars et mai).

Récifs coralliens

Une réunion du comité local IFRECOR (officialisé en 2001) s'est tenue le 6 novembre 2002 au cours de laquelle a été remis le rapport sur "L'état des récifs coralliens dans les Antilles françaises", cosigné par le laboratoire de biologie marine de l'UAG et les DIREN de Guadeloupe et de Martinique.

Volcanisme

Dans le cadre de la surveillance de l'activité du volcan de la Soufrière, le Parc national a autorisé l'exécution de plusieurs campagnes de recherche coordonnées par l'Observatoire volcanique de la Soufrière :

- Expérimentation scientifique de géophysique dans le cadre des programmes du CNRS et du ministère de la Recherche sous la responsabilité des Laboratoires de géophysique interne et tectonophysique de l'Observatoire des Sciences de l'Univers de Grenoble et du laboratoire de Géosciences à l'Université de Rennes. L'objectif est d'obtenir des images de la structure géologique superficielle (de la surface jusqu'à quelques kilomètres de profondeur) pour localiser les zones altérées susceptibles de se fragiliser et de conduire à des glissements potentiellement catastrophiques et d'obtenir une image des "galeries" volcaniques afin de mieux contraindre les modèles de dynamique éruptive.
- Dans le cadre du programme national Risques naturels : prélèvements de roches, cendres, et autres matériaux volcaniques par l'IPGP dans le cadre de recherche sur l'histoire des grands événements de glissements du volcan et la reconstitution du passé éruptif de la Soufrière.
- Prélèvements de très petites quantités de lichens à des fins de tester la faisabilité d'un projet de surveillance de la pollution atmosphérique par les émanations gazeuses volcaniques en utilisant la propriété des lichens d'être des excellents accumulateurs biochimiques.
- Prélèvements d'échantillons de roches pour des mesures de certains isotopes des magmas dans l'arc des petites Antilles permettant de connaître avec précision la composition et l'origine des magmas antillais par un professeur du laboratoire de géologie de l'Université royale Holloway de Londres.

1.1.2. Activités scientifiques

1.1.2.1. Milieux d'eau douce

Macro-invertébrés des rivières de la Basse-Terre

L'inventaire des macro-invertébrés commencé par la DIREN avec le Centre d'Ecologie des Systèmes Aquatiques Continentaux (CESAC), CNRS/Université de Toulouse et poursuivi par le Parc national depuis 1999, s'est achevé en 2002 avec la remise d'un atlas des invertébrés sous forme de 2 cd-rom, accompagnant plusieurs rapports papier

L'un permettant de connaître les espèces d'invertébrés sur plus de 50 points répartis sur les rivières de la Basse-Terre et d'avoir pour chaque espèce la description avec photographies et dessins et un texte explicatif. La typologie des rivières caractérisée et les espèces associées aux divers faciès est décrite dans le CD-Rom.

L'autre présentant une clé de détermination comprenant un volet systématique développé et de nombreux schémas fournissant les éléments nécessaires à son utilisation.

Dans le même temps et avec les éléments fournis, la DIREN, responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre du réseau de surveillance de la qualité biologique des eaux, poursuit son objectif de détermination à moyen terme d'indices biologiques de la qualité des eaux en Guadeloupe.

Connaissance du fonctionnement des écosystèmes aquatiques continentaux

Après une période d'inventaires faunistiques, nécessaire à la connaissance des éléments qui constituent les écosystèmes des rivières de la Basse-Terre, le Parc national s'oriente à partir de 2002, vers une nouvelle phase, dépassant la seule connaissance systématique ou de présence/absence des espèces pour travailler plus finement sur la dynamique des populations et les interrelations faune/flore. L'année 2002 a permis de définir un programme d'études dont l'exécution est prévue principalement en 2003

Une première convention avec une hydrobiologiste de Guadeloupe a permis de commencer les travaux en fin d'année 2002 qui se poursuivront en 2003.

Celle-ci a pour objectif d'étudier les flux biologiques à l'échelle d'une rivière, à travers l'étude de la dynamique de population de deux espèces de crustacés. En effet, la protection et la gestion des milieux aquatiques nécessitent une connaissance approfondie des milieux, des espèces, et de leur organisation. La préservation des équilibres globaux passe par le maintien de chaque espèce à un niveau suffisant pour ne pas altérer le fonctionnement général de l'écosystème. Cette densité à préserver est une caractéristique de l'espèce, de ses modalités de reproduction, et de la qualité et de la complexité du milieu récepteur. La dynamique des populations en place est donc un élément essentiel de la gestion des milieux naturels.

1.1.2.2. Milieux terrestres

Inventaire Araignées

L'inventaire "Araignées" commencé en 1999 s'est terminé par la remise du rapport final en mars 2002. Ce rapport apprend qu'au terme de trois missions de terrain, plus d'une centaine de stations ont été étudiées ce qui a permis d'avoir une vision qualitative globale assez fidèle de la diversité aranéologique du Parc. Environ 140 espèces réparties en 32 familles ont été inventoriées ce qui a pratiquement quadruplé nos connaissances concernant la richesse spécifique de cet ordre dans le département de la Guadeloupe. Dans cette collection riche de milliers d'individus, des espèces nouvelles ont été répertoriées. Le travail de détermination et de description taxonomique de la totalité de ce matériel fera l'objet de publications scientifiques durant les 4 à 5 années à venir.

Cette étude de systématique au niveau spécifique apportera une meilleure connaissance des distributions spatiales et des types de milieux fréquentés, permettant ainsi de préciser certains aspects de la biologie et de l'écologie des araignées. Ces données auront la possibilité d'être utilisées dans la gestion des milieux par le Parc.

Par ailleurs ce travail d'inventaire va trouver un prolongement pédagogique en 2003, à travers une opération de vulgarisation scientifique par la coproduction d'un film documentaire de 26 minutes sous la direction scientifique de M. Patrick Maréchal et la réalisation de M Alain Devez, réalisateur au département "Sciences de la Vie" du CNRS.

1.1.2.3. Prélèvements à but scientifique

Le Parc national a délivré 14 autorisations de prélèvements ou d'expérimentations à but scientifique dans les domaines suivants :

- surveillance de la Soufrière (cf. supra) : 11 autorisations
- inventaire "araignées" du Parc
- étude d'impact du canyoning
- inventaire d'un entomologiste local sur les papillons de jour et les plantes hôtes de la chenille, avec en prévision le projet de publication grand public

1.1.2.4. Publications scientifiques de l'année

- Rapport final de l'inventaire des Araignées : "Inventaire des araignées du Parc national de la Guadeloupe" - Patrick Maréchal - Christine Rollard - Muséum National d'Histoire Naturelle - Laboratoire de zoologie - Mars 2002 - 51 p.
- Rapport final du Centre d'Ecologie des Systèmes Continentaux (CESAC) de l'Université de Toulouse qui, depuis 1998, travaillait pour le Parc national à une étude faunistique des invertébrés d'eau douce de la Guadeloupe appliquée à une évaluation de la qualité de l'eau. Le rapport comprend deux cd-rom (atlas et clé de détermination)

L'Etablissement a par ailleurs participé financièrement à l'édition de l'ouvrage :

"Flore illustrée des phanérogames de Guadeloupe et Martinique"

Jacques Fournet - Tomes 1 et 2 - CIRAD et Gondwana Editions - 2 537 p.

1.1.2.5 Participation à des colloques, séminaires, et autres

- Du 5 au 7 juin : Colloque organisé par la "Société Nationale de Protection de la Nature" : "Importance de la recherche dans les aires protégées : des fondements à la gestion". Communication du Directeur du

Parc le 6 juin sur les "Attentes d'un espace protégé vis-à-vis de la recherche : le cas du Parc national de la Guadeloupe."

- 21 octobre : Atelier consacré au projet de réseau interaméricain sur la biodiversité, initié par le Sommet des Amériques sur le Développement Durable (Bolivie, décembre 1996)
- Du 3 au 5 décembre : Colloque à l'Institut universitaire de formations professionnalisées (IUFP) de Pointe-à-Pitre : "Management du développement durable pour les Antilles, dans les champs de l'éducation, du socioculturel, de l'écologie et de l'économie sociale". La chef du service scientifique du Parc est intervenue le 3 décembre, sur le thème " La place de la flore dans l'équilibre planétaire".

1.1.3. Activités cartographiques

Finalisation cartographique du Plan de Développement Durable de Pointe-Noire et de Bouillante

Dans le cadre du plan de fonctionnement de la zone périphérique du Parc et de la mise en œuvre d'une politique de développement durable, le service SIG du Parc a réalisé une série de cartes thématiques à la fois du milieu physique et naturel, mais aussi des données socio-économiques des communes de Pointe-Noire et de Bouillante.

En effet, pour établir un plan de développement durable, il est nécessaire de réaliser un diagnostic du milieu naturel et de l'empreinte humaine (socio-économique, patrimoniale, historique et culturelle...), avant de dégager des axes de développement. Cette cartographie, comme l'ensemble du plan de développement durable, a été réalisée avec l'appui du bureau d'étude DAT Conseils.

L'objectif de ces travaux est de :

- Présenter le diagnostic aux élus et aux différents partenaires de la gestion de la Côte Sous-le-Vent, ainsi qu'aux populations locales
- Sensibiliser les élus locaux, poser les problématiques
- Sensibiliser la population à son paysage
- Proposer des axes de développement et d'aménagement pour ces communes

Pour les deux communes de Pointe-Noire et de Bouillante, 64 cartes ont été retenues et finalisées. A cela, il faut ajouter toutes les cartes réalisées pour les sorties et enquêtes de terrain.

Réactualisation du SDA

En raison de pannes informatiques et de formatages de disques durs, la matrice numérique du Schéma Directeur d'Aménagement (SDA) a été perdue. Il a donc été décidé de reprendre l'ensemble du dossier (textes, photos, illustrations, cartes...), soit 240 pages au total.

Le premier travail a consisté à saisir l'ensemble du texte. Le service SIG a ensuite procédé à l'insertion d'images et autres illustrations (après scanérisation), ainsi qu'à la mise en page et aux corrections finales. Ce travail est sur le point d'être finalisé.

Plan de gestion de la Traversée

Le service a aussi poursuivi la réalisation des cartes de la dynamique spatiale sur le secteur de la Traversée. Une vingtaine de cartes thématiques a ainsi été réalisée. L'ensemble de ce jeu de cartes sera terminé dans le courant du premier trimestre 2003.

Gestion de la zone des « 50 pas géométriques »

Concernant la gestion des espaces naturels inclus dans la zone dite des « 50 pas géométriques », et plus particulièrement pour les communes de Sainte-Rose, Lamentin, et Baie-Mahault, le service SIG en collaboration a effectué un certain nombre de numérisations de limites, de repérages bâtis, et d'analyses thématiques sur des orthophotoplans. Le tout a été exporté au format *PDF* pour une meilleure insertion dans les dossiers de l'équipe chargée de ce secteur.

Sentiers de randonnées

Dans le cadre du projet d'édition d'un topo-guide "Petites Randonnées" avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre (cf. **3.2.2.4.**), le service SIG a cartographié 23 sentiers de randonnées sur fond IGN couleur.

Enfin, le travail de mise en forme d'une base de données faune/flore, réalisé à partir du tableau de bord des Parcs nationaux de France, s'est poursuivi. Mais en raison du départ du responsable du service SIG au mois de septembre, ce travail, déjà bien avancé pour la base orchidées n'a pu être finalisé avant la fin de l'année 2002.

1.2. SAUVEGARDER ET GERER

1.2.1. L'activité de prévention

Procès-verbaux

Les agents commissionnés de l'établissement ont dressé, en 2002, 42 procès verbaux répartis comme suit :

Activité commerciale non autorisée	32
Port d'arme en zone centrale	3
Mutilation de végétaux	1
Prélèvement de végétaux	2
Action de chasse	4

Vingt-deux des constatations d'infraction ayant donné à lieu à procès-verbal concernaient le secteur de la Soufrière, seize le secteur de la Traversée.

Secteur de la Traversée

- 5 procès-verbaux dressés en 2001 ont été jugés pour introduction d'arme et ont donné lieu aux peines suivantes : 3 fois 200€, 2 fois 400 et 300€ d'amende plus 3 fois 100 et 2 fois 200€ de dommages et intérêts pour le Parc avec confiscation de l'arme.
- 2 procès-verbaux dressés en 2001 ont été jugés pour introduction d'arme et ont donné lieu aux peines suivantes : 22€ d'amende et confiscation l'arme
- 1 procès-verbal dressé en 2001 pour introduction d'arme et destruction d'animaux a été jugé et a donné lieu aux peines suivantes : 750€ d'amende et 1500€ de dommages et intérêts pour le Parc avec confiscation de l'arme, annulation du permis de chasse pendant un an.
- 5 procès-verbaux dressés en 2001 pour activité commerciale contre un même contrevenant ont donné lieu à 5 amendes de 400€ et 150€ de dommages et intérêts pour l'établissement.
- 2 procès-verbaux dressés en 2001 pour activité commerciale ont aussi été présentés à l'audience du 15 novembre (verdict à venir).

Par ailleurs, les agents du secteur ont :

- procédé à la destruction de 14 casiers à ouassous et de 12 pièges en bambou
- détruit 1050 gaulettes et états
- retrouvé un fusil en forêt domaniale (PV ONF).
- découvert 2 camps de chasseurs en zone centrale du Parc national
- effectué 6 tournées chasse inter services dont 5 organisées par le secteur pour un total de 11 journées.
- effectué 7 tournées de surveillance avec les services de l'ONF ou de l'ONCFS pour un total de 18 journées. L'ensemble de ces tournées inter services ont été l'occasion de dresser 16 procès-verbaux (13 par l'ONCFS, 3 par le PNG) ainsi que 65 contrôles de permis de chasse.
- effectué 17 tournées de chasse intra secteurs pour un total de 35 journées. Lors d'une de ces sorties, les quatre pneus d'un véhicule de service ont été crevés (Acomat Pointe-Noire). Par ailleurs, environ 230 cartouches ont été saisies dans un camp de chasse découvert en zone centrale.

Au total, 64 journées ont été consacrées à la police de la chasse, dont 30 en week-end ou jours fériés.

Le secteur a animé deux sessions de préparation au permis de chasse à Marie-Galante. Il est également intervenu une fois dans la formation des candidats au permis de chasse de la Guadeloupe auprès de 50 candidats. Malheureusement, ces interventions n'ont pas été renouvelées à partir du moment où cette formation n'a plus été assurée par l'ONCFS et confiée à la Fédération des Chasseurs de la Guadeloupe.

Les tournées de surveillance et de connaissance ont mobilisé les agents du secteur durant 85 journées au cours desquelles ils ont pu constater que les défrichements pour aménager des postes de tir se perpétuent, ce parfois au détriment d'arbres de plus de 50cm de diamètre.

La vedette « Cocoloba », mouillée au large de la plage de Malendure à Bouillante a permis d'effectuer 20 tournées de surveillance sur l'Autorisation d'Occupation du Territoire de la Côte Sous-le-Vent. Ces sorties de surveillance et d'information ainsi que l'entretien du bateau ont mobilisé 18 journées du secteur.

Secteur du Grand Cul-de-Sac

- Avertissements verbaux : 10
- Procès-verbaux d'infractions : 0
- Procès-verbaux de destruction : 4 (36 casiers et un filet de 100 mètres).

Ces procès-verbaux ont été diversement suivis par les tribunaux : deux jugements ont été prononcés le 16 juillet 2002 à l'audience du Tribunal correctionnel de Pointe-à-Pitre pour deux affaires concernant un même contrevenant :

- Première affaire (PV du Parc du 22 octobre 2000) : relaxe
- Deuxième affaire : 3000 Euros d'amende, 7 mois de prison avec sursis, confiscation du bateau (PV de la gendarmerie du 25 janvier 2002).

En mai 2002, le secteur s'est vu doter d'une nouvelle vedette mixte d'assistance, de balisage et de protection des ressources marines. Baptisée ANAO, ce nouvel outil performant a été officiellement mis à l'eau lors d'une cérémonie de bénédiction le vendredi 21 juin en présence de plusieurs personnalités du département et des membres du Conseil d'Administration de l'établissement.

Les missions de ce bateau seront les suivantes :

- entretien du petit balisage
- surveillance de jour et de nuit des espaces marins protégés (séjour de 24 à 48 heures pour 4 personnes)
- saisie des engins de pêche (filets et casiers)
- suivis scientifiques pour les espaces marins et insulaires

Le Parc national a mobilisé 20 % des crédits nécessaires, soit 2 200 000 FF (IFOP 40%, FIDOM 40 %).

Les caractéristiques de la vedette sont les suivantes :

- Longueur hors tout : 11,90 m
- Largeur coque : 0,4 m
- Tirant d'eau lège : 1,20 m
- Motorisation : 400 CV
- Equipage : 4 personnes
- Vitesse : 18 nœuds (à porter à 20 nœuds)
- Autonomie : 150 miles nautiques

Dans le cadre de leur activité de prévention, les agents du secteur ont par ailleurs effectué :

- 184 tournées sur le terrain en mer et à terre (15 pour les 50 Pas géométriques) dont 32 ont eu lieu les samedis, dimanches, et jours fériés. Les jours et les horaires sont variables. Toutes ces sorties n'avaient pas un objectif unique de police, mais toutes ont contribué à rendre le personnel présent sur le terrain. 41 tournées ont eu lieu avec la vedette ANAO.
- participé aux opérations de police des pêches inter-services organisées par le Préfet les 17 février, 1er avril, 9 septembre à Petite Terre, 13 octobre et 16 décembre 2002.

- participé à la demande de la gendarmerie à une opération inter-services de destruction de casiers à Deshaies avec ANAO le 17 octobre 2002 : 12 casiers détruits.

1.2.2. Gestion de la zone centrale

Le Parc national a signé une convention avec le tout jeune Conservatoire botanique des Antilles françaises (antenne Guadeloupe) qui prévoit pour le 1^{er} semestre 2003 la rédaction :

- de cahiers de préconisations d'ordre général, sorte de cahier de bonne conduite de l'ouvrier d'entretien des sentiers
- de cahiers de préconisation spécifiques à chacun des tronçons d'itinéraires lorsque la présence ponctuelle d'un Elément du patrimoine remarquable peut subir une altération en bordure de trace par impact direct ou indirect.
- de cahiers des charges après expertise préalable du chef des travaux et d'un botaniste sur le terrain lorsque les éléments du patrimoine naturel particulièrement sensibles à des interventions de traces sont trop nombreux et trop difficiles à repérer pour faire une description et des préconisations sur fiche.

Les itinéraires répondant à ces 3 cas seront cartographiés et classés par catégorie.

1.2.3. Questions particulières

1.2.3.1. Les « 50 pas géométriques »

La gestion des « 50 pas géométriques » sur les communes de Sainte-Rose à Baie-Mahault doit être confiée au Parc national de la Guadeloupe.

Transfuge de l'ex-Mission d'étude du Parc national de Corse, un technicien des Parcs nationaux est venu renforcer le secteur du Grand Cul-de-Sac afin de gérer ce dossier.

En 2002, sa tâche a consisté à :

- rechercher et acquérir les documents cadastraux en vue de constituer une base de données relative à l'occupation de l'espace dans la zone des 50 pas géométriques,
- établir en liaison avec le Système d'Information Géographique du Parc national une cartographie de la zone des 50 pas géométriques.
- élaborer et constituer une base de données (35 fiches) décrivant les installations illégales repérées sur les 50 pas géométriques. Cette base de données a été remise au délégué du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres. Elle a constitué un des éléments permettant de demander la révision de l'arrêté préfectoral délimitant la zone des 50 pas géométriques.
- participer à la réunion avec le Préfet de Guadeloupe et les chefs des services concernés portant sur la révision des limites entre zones à urbanisation dense ou diffuse, et espaces naturels des 50 pas géométriques.
- participer au groupe de travail chargé de faire des propositions nouvelles au Préfet. Celles-ci ont été reprises dans le nouvel arrêté daté du 17 juillet.
- participer à des réunions diverses avec le correspondant départemental du CEL, le subdivisionnaire de la DDE de Sainte-Rose, le responsable du service maritime de la DDE.
- participer à la réunion du Conseil des Rivages d'Amérique en Martinique, les 25 et 26 novembre 2002.
- accompagner un huissier en vue de procéder au constat de l'occupation par une trentaine de familles d'une terrain proche des 50 pas géométriques et appartenant au département (Pointe Allègre à Sainte-Rose) .
- préparer en liaison avec le correspondant départemental du CEL de l'enlèvement partiel de 2 décharges sauvages situées à la Pointe Allègre et à l'Etang du Vieux Fort . L'opération a été financée directement par le CEL.
- suivre et contrôler l'enlèvement des 2 décharges.
- réaliser 15 tournées de surveillance sur la zone des 50 pas géométriques. Deux constructions nouvelles, illégales, situées à la Pointe Allègre, ont été repérées lors de la dernière tournée de l'année. Elles feront

l'objet d'une action concertée entre les services concernés (CEL – DDE – Gendarmerie - Police municipale) en janvier 2003.

1.2.3.2. Le "canyoning"

A la demande des professionnels de sports de plein air dont l'activité est tolérée sans être autorisée en zone centrale, le Parc national a souhaité initier en 2002 une première phase d'étude d'impact de l'activité de "canyoning" et de randonnée aquatique sur la flore, l'avifaune, et la faune aquatique (poissons et macro-invertébrés) des 6 sites fréquentés par les professionnels. Ces études seront approfondies en 2003.

Le gestionnaire a pour objectif d'organiser provisoirement l'activité déjà présente en zone centrale par arrêté, en s'appuyant sur les préconisations de l'étude pour limiter ces impacts. En mettant en œuvre un protocole de suivi sur le terrain, le Parc pourra évaluer une possible dégradation dans le temps et modifier l'arrêté en conséquence. Cependant, le Comité scientifique confirme son avis défavorable et attend la fin des études programmées en 2003 pour se prononcer définitivement. En effet, les rapports intermédiaires remis au Parc en la fin d'année alerte sur les différents domaines traités :

- concernant l'avifaune, sur le nombre d'habitats importants touchés par l'activité "canyoning", la nécessité de poursuite des prospections en période de nidification dans des écosystèmes peu connus, l'impact probable d'un réseau de sentiers permettant l'accès à des sites préservés
- concernant la flore, le long des sentiers d'accès aux sites comme dans le lit ou sur les berges de la rivière, sur la forte valeur écologique des rivières visitées, sur le risque de multiplication des sentiers générant une fréquentation par d'autres publics, sur le processus d'érosion des sols par piétinement dans des milieux très instables (pente, nature des sols tropicaux)
- concernant la faune aquatique poissons et crustacés (les résultats sur les autres invertébrés ne seront disponibles qu'en avril 2003), il semble qu'une pratique raisonnée et peu intensive ait un impact modéré, alors qu'une fréquentation de masse semble faire disparaître les reproducteurs donc à moyen terme les espèces elles-mêmes.

Une étude complémentaire est prévue en 2003 dans ces milieux peu connus.

1.2.3.3. Autres

La Citerne

Il s'agit d'une opération destinée à rassembler sur un seul équipement l'ensemble des opérateurs de radio et télédiffusion, non hébergés sur l'antenne de Télé Diffusion France (TDF), qui occupent le site de manière anarchique et illégale, créant ainsi un grave préjudice paysager en zone centrale du Parc national de la Guadeloupe.

Après la construction du pylône et des bâtiments d'exploitation du site réalisée l'an passé, ont été réalisés en 2002 :

L'installation des équipements radioélectriques par les entreprises GO CAST et GRANIQU.

L'affermage du site au profit de la SEMSAMAR.

Un complément budgétaire du ministère de l'Ecologie et du Développement Durable d'environ 150 000 Euros a permis de boucler cette opération.

Le transfert des opérateurs radio, TV, et téléphone devrait intervenir à compter de janvier 2003, le nettoyage du site dès la migration du dernier opérateur.

2. ACCUEILLIR

2.1. GESTION DE LA FREQUENTATION

2.1.1. La fréquentation du Parc national

2.1.1.1. Les Chutes du Carbet

Suite à une étude sur la fréquentation du, réalisée en 1998, le nombre de visiteurs du site des Chutes du Carbet était estimé à environ 500 000 par an.

Pour étayer ce chiffre, le Parc national a lancé en novembre 2002, en collaboration avec les agents d'accueil du Carbet, une étude de la fréquentation sur une durée d'une année.

Les comptages se font en deux temps : comptage des véhicules au niveau de l'aire de stationnement et comptage des visiteurs au niveau de l'aire de pique-nique. Ceci dans l'objectif de mieux connaître les différentes catégories de personnes visitant le site (individuels, couples, groupes, enfants, etc.), ainsi que le nombre de voitures présentes entre 8h et 16h.

Ces comptages ne sont pas exhaustifs, mais permettent d'évaluer de manière plus précise la fréquentation du site sur une journée, une semaine, ou un mois, et ceci en tenant compte de la saison touristique.

Les premiers résultats (donnés à titre indicatif et sur 10 comptages) montrent qu'en novembre et décembre 2002, le site a accueilli en moyenne : 130 voitures et 455 visiteurs par jour. Le 31 décembre, par exemple, les agents du Parc ont comptabilisé 669 personnes et 146 véhicules (dont 7 bus) entre 8h et 13h.

Ces comptages, devraient contribuer à aider l'établissement à mieux gérer les flux de visiteurs, pour tenter d'étaler la fréquentation en fonction des heures et éviter la saturation du site.

2.1.1.2. Le site de Bras-David et la Maison de la Forêt

Les hôtesses de la Maison de la Forêt ont effectué sur 10 mois en 2002 des comptages dont les résultats sont les suivants :

- Janvier : 2640 visiteurs/22jours (soit 210/jour)
- Février : 3776 visiteurs/24 jours (soit 157/jour)
- Mars : 3822 visiteurs/24 jours (soit 159/jour)
- Avril : 2172 visiteurs/21 jours (soit 103/jour)
- Mai : 1890/visiteurs/24 jours (soit 78/jour)
- Juin : 1375 visiteurs/23 jours (soit 60/jour)
- Juillet : 2375 visiteurs/21 jours (soit 115/jour)
- Août : 1270 visiteurs/14 jours(soit 90/jour)
- Septembre : 329 visiteurs/12 jours (soit 27/jour)
- Octobre : 944 visiteurs/25 jours (soit 38/jour)

Le nombre total de visiteurs sur 10 mois s'élève à : 20 593

2.1.2. Les infrastructures d'accueil et d'information

2.1.2.1. La Maison du Volcan

Dans le cadre du projet de "Grand site de la Soufrière", le Parc national a présenté au Conseil Général un projet de reconversion de la Maison du Volcan.

Il est envisagé de démolir une partie de ce bâtiment pour :

- créer en lieu et place un abri destiné aux randonneurs,
- installer des modules d'interprétation
- portant sur le site et son histoire,
- installer des équipements et des modules pédagogiques destinés aux élèves des écoles et relatifs à la forêt des Bains-Jaunes.

Le montant approximatif de cette opération est estimé à 150 000€.

2.1.2.2. La Maison de la Soufrière

En tant que membre du Comité de pilotage du projet "Grand site de la Soufrière", le Parc national a réalisé une note de programmation complète portant sur la création, à la sortie du bourg de Saint-Claude, d'un complexe d'accueil touristique dédié à la présentation de la Soufrière et du volcanisme

L'importance de ce projet et la complexité des modalités de sa réalisation ont conduit le Comité de Pilotage à solliciter le concours de la Région, qui a accepté d'en assurer la maîtrise d'ouvrage.

En 2002, la Région, via la SEMSAMAR, a engagé les études de faisabilité, tandis que, sous maîtrise d'ouvrage de la Commune de Saint-Claude, a été entamée, sous forme de chantier-école, la réhabilitation de la Maison d'Arrack, principal bâtiment de la future Maison de la Soufrière.

2.1.2.3. La Maison du Bois

La Maison du Bois, équipement d'accueil majeur du Parc national, a réouvert ses portes au public à Pointe-Noire au mois de juin 2002 après environ 18 mois de travaux. Il s'agit aujourd'hui d'un musée moderne appelé à devenir un des sites touristiques majeurs de la Côte Sous-le-Vent.

L'inauguration de la Maison du Bois, le vendredi 21 juin 2002, a été l'occasion de réunir l'ensemble des partenaires de l'établissement pour une manifestation prestigieuse au cours de laquelle plusieurs artisans et artistes locaux ont été mis à l'honneur.

Un complément budgétaire d'environ 150 000€ s'est avéré nécessaire pour boucler cette opération sur le plan muséographique. Tout devrait être état de fonctionnement définitif au cours du 1^{er} trimestre 2003.

Après appel à candidature et sélection sur dossier, cet équipement a été confié à une société privée dans le cadre d'un contrat d'affermage.

Un programme de complément scénographique à l'intérieur des bâtiments et dans l'arboretum a par ailleurs été élaboré. Sa réalisation devrait intervenir en 2003-2004, financée par les crédits européens et le programme Leader plus. Le montant de ces travaux est estimé à quelque 215 000 €.

Enfin, une amélioration fonctionnelle de l'espace « boutique-buvette » est envisagé par le fermier, ainsi que l'agrandissement de la terrasse (environ 50 000€).

2.1.3. L'information sur sites

Les six agents d'accueil du Carbet ont bénéficié en juillet 2002 d'une formation à l'accueil. Dispensée in situ, dans les conditions réelles de leur travail, et véritablement adaptée à leur situation professionnelle, cette formation avait pour objectif de permettre à ces personnels de se perfectionner en matière de technique d'accueil (discours, gestes à avoir et à éviter, types de visiteurs, etc.).

2.1.4. Les aménagements

2.1.4.1. Equipements et infrastructures

Valorisation pédagogique du Grand-Etang

Une réflexion a été lancée sur un projet de rénovation du grand carbet et des panneaux d'information sur le milieu naturel installés à proximité du Grand-Etang.

Ce projet, destiné principalement aux scolaires, aux associations, et aux naturalistes amateurs, prévoit aussi

la construction de 3 à 5 observatoires flottants apportés à la rive. Installés dans ces conditions, les visiteurs seront en situation idéale pour observer l'avifaune aquatique.

L'aire de pique-nique de Beusoleil

Cet important lieu d'accueil du public situé à l'entrée du Parc national, sur la route de la Soufrière, fait l'objet d'une opération de rénovation sur 8 carbet pour un montant total de 40 000 €. Les travaux consistent en :

- Un renforcement des fondations
- Le remplacement des structures (montants, charpentes, toitures, équipements tables/bancs).

Un effort tout particulier a été porté sur la qualité des matériaux et la technique utilisée. Ainsi, toutes les toitures seront en essentes de bois.

Cette opération qui sert d'expérience sera reconduite sur les autres aires d'accueil du même type si elle s'avère concluante.

2.1.4.2. Les sentiers

Le Carbet

Suite à un éboulement survenu à la fin de l'année 2001 sur la trace d'accès à la Première Chute du Carbet, le sentier s'est trouvé enseveli sous plusieurs tonnes de matériaux sur une longueur de 20 mètres. Cet événement a nécessité en 2002 la réalisation d'un diagnostic par un bureau d'Etude spécialisé. Ce dernier a montré qu'en raison de l'importante instabilité des matériaux en place et les risques pour qu'un nouvel éboulement se produise à tout instant, la prudence exigeait que la trace soit fermée au public.

Il conviendra en 2003 après avoir purgé le site de créer un nouveau tronçon dont l'emplacement exact reste encore à déterminer. En tout état de cause, la configuration des lieux rend toute intervention difficile.

Concernant la Deuxième Chute du Carbet, un important dossier d'études techniques et de financement bouclé en 2002, permettra de poursuivre en 2003 les travaux d'amélioration du sentier d'accès

La Traversée

L'équipe des ouvriers du Secteur de la Traversée a mené une opération d'aménagement au départ de la trace de la rivière Quiock. Il s'agissait d'améliorer le départ de ce sentier rendu difficilement praticable en raison des piétinements et du ruissellement.

2.2. FAIRE COMPRENDRE LA NATURE ET SES EQUILIBRES

2.2.1. Les animations

2.2.1.1. Conférences – Débats

- L'établissement a participé à une manifestation intitulée « Hommage à la nature » organisée les 22 et 23 juin par l'association "Viard Ecologie" sur la plage de Viard à Petit-Bourg.
- Comme chaque année, l'établissement a été sollicité pour participer à l'opération nationale "La Fête de la Science". Dans ce cadre, les agents de la Réserve naturelle du Grand Cul-de-Sac marin ont animé une visio-conférence avec les gestionnaires d'une Réserve naturelle de Guyane au centre commercial Destreland à Baie-Mahault. Cette manifestation a également été l'occasion de projeter un film sur la Réserve naturelle à la médiathèque du Gosier.

2.2.1.2. Salons - Expositions

- Le Parc national a choisi d'être un des partenaires privilégiés de "La Semaine de l'environnement et du Cadre de vie", organisée dans un important centre commercial du département du 16 au 21 septembre. Un stand d'information de 60 m² installé dans la galerie marchande a permis de "toucher" une centaine de personnes par jour pour leur délivrer une information de base sur le Parc national, ses territoires, ses missions, etc.

- A l'occasion de la "Route du Rhum", le Parc a été présent durant 3 jours au village installé sur le port de Basse-Terre.
- Les agents de la Réserve naturelle du Grand Cul-de-Sac marin ont tenu un stand le 2 juin à Morne-à-l'Eau à l'occasion de l'anniversaire de l'association Mornalo Horizon Nautique"

2.2.1.3. Divers

- Comme l'an passé, les agents du Parc national étaient présents sur chacune des étapes du Tour du Grand Cul-de-Sac marin à la rame, organisé par l'association "Gran-V-la".
- L'opération de sensibilisation des spectateurs du Tour cycliste international de la Guadeloupe réalisée chaque année par l'établissement est désormais une tradition. Compte tenu de l'échec obtenu par le stand mis en place l'année précédente à la Cascade aux Ecrevisses, en 2002 les agents du Parc ont concentré leur action sur la distribution de sachets-poubelles.

2.2.2. Actions pédagogiques et relations avec le milieu scolaire

2.2.2.1. Animations en milieu scolaire

Les agents de terrain consacrent une part non négligeable de leur temps de travail aux actions pédagogiques en milieu scolaire. La plupart de leurs interventions dans ce domaine comporte une phase de préparation en classe, une phase d'animation sur le terrain, et une phase de restitution. Certains agents font appel à des méthodes d'approche sensorielle, adaptées aux réalités du monde tropical.

- Secteur de la Traversée : 41 animations pour 1264 élèves
- Secteur du Grand Cul-de-Sac : 7 animations pour 149 élèves
- Secteur de la Soufrière : non communiqué

2.2.2.2. Projets d'action éducative

Sur les 11 projets lancés en septembre 2001, 10 ont été conduits à leur terme. Le projet de "Sensibilisation au milieu marin" préparé avec le collège de Bouillante a été abandonné en raison du départ du professeur responsable du projet.

Plusieurs de ces projets ont donné lieu à des restitutions de grande qualité qui seront présentées aux journées de l'environnement 2003.

Pour l'année scolaire 2002-2003, 14 projets ont été lancés : 13 en école primaire, 1 en lycée professionnel. Le montant des subventions accordées s'est élevé à 15 831€

2.2.2.3. Association EDEN

La convention passée en 2001 avec l'association EDEN qui assure l'interface entre le Parc national et l'Education nationale pour initier, conduire et réaliser les projets pédagogiques, a été reconduite en 2002.

2.2.2.4. Collectif Guadeloupéen pour l'Education à l'Environnement

À l'instar d'autres régions françaises, un Collectif Guadeloupéen pour l'Education à l'Environnement s'est constitué en Guadeloupe sous l'égide du Conseil Régional et du Rectorat.

L'objectif de ce collectif est de coordonner et de promouvoir l'ensemble des actions conduites en Guadeloupe en matière d'éducation à l'environnement. Le Parc national a été sollicité comme membre fondateur.

2.2.2.5. Outils pédagogiques

Fiches pédagogiques

Pour répondre à un besoin exprimé par les personnels du Parc national, les enseignants et les associations principalement, le Parc a entrepris la production de fiches pédagogiques sur support numérique.

Ces fiches concernent des espèces, des groupes d'espèces, ou des milieux de la Guadeloupe.

En 2002, 9 fiches pédagogiques ont été réalisées sur 17 commandées :

- le lambi
- les fougères
- la mangrove
- le dynaste
- le racoon
- les tourterelles
- le pic
- l'eau et la pluie
- la langouste

La livraison complète devrait intervenir en juin 2003 et une commande de 10 fiches supplémentaires est envisagée en 2003.

Films de présentation du Parc

Pour répondre à de nombreuses demandes, le Parc a décidé de programmer la réalisation de 3 films de présentation du Parc destinés à des élèves de 6 à 9 ans, de 9 à 12 ans, et de 12 à 15 ans.

Une première version a été présentée fin 2002, puis après diverses améliorations, les versions définitives devraient être livrées au Parc avant la fin du 1^{er} trimestre 2003.

2.2.3. Les outils de la communication

2.2.3.1. Les produits commercialisables

L'établissement ne dispose d'aucun point de vente direct pour commercialiser ses produits. Il découle de cette situation que les ressources dégagées annuellement de cette activité restent encore extrêmement modestes, en tout cas bien en deçà de son potentiel réel.

Il conviendra en 2003 de lancer une réflexion sur la création d'une véritable ligne de produits griffée « Parc national de la Guadeloupe » et la mise en place d'une stratégie commerciale performante, apte à développer un certain volume de ressources propres pour l'établissement.

2.2.3.2. Les publications et documents d'information

- **Laliwondaj - Le magazine du Parc national de la Guadeloupe**

Deux numéros de cette publication, "lettre" devenue "magazine", ont été diffusés en 2002. Cette revue semble obtenir un succès grandissant auprès du public, au point que sa diffusion a doit encore être élargie.

- **Dépliant «Un patrimoine précieux préservé pour tous »**

Ce dépliant d'information générale est destiné à une diffusion de masse. Il présente le Parc national, ses territoires, ses missions, ses enjeux. Il a été tiré à 80 000 exemplaires en Français et 20 000 en Anglais.

- **Koksynèl - Bulletin mensuel d'information interne du Parc national**

Cette publication trouve progressivement sa place au sein de l'établissement. Le personnel semble se l'approprier progressivement, certains agents y faisant paraître régulièrement des informations ou articles.

- **Gwadeloup-Nature**

Dans le cadre d'une convention de partenariat moyennant contribution financière, cette petite revue d'information consacrée à l'environnement et à la nature guadeloupéenne a publié, pendant 6 mois, un jeu sous forme de questions relatives au Parc national. L'impact réel de ce journal et donc de cette action est difficile à évaluer, mais le service communication de l'établissement n'a enregistré qu'un faible taux de "retours" des questionnaires proposés.

- **Destination Guadeloupe**

Un accord de collaboration avec ce magazine trimestriel à vocation touristique a permis de publier en 2002, plusieurs articles sur les activités et la démarche du Parc en matière écotouristique (la randonnée, la Maison du Bois, la Marque de Confiance...).

- **Cartes "Chemins bleus"**

Comme en 2001, le Parc était présent sur ces documents de présentation de la Guadeloupe à caractère touristique, largement diffusés sur l'île et en métropole. Le projet de réaliser une carte spécifique "Parc national" destinée à promouvoir les bénéficiaires de la Marque de Confiance a été étudié.

2.2.3.3. L'internet

La mise en ligne des deux premiers sites du portail "Parc national" s'est opérée au mois de mars 2002. Le premier (www.guadeloupe-parcnational.com) est une présentation générale de l'établissement sous tous ses aspects. Le second (www.guadeloupe-grandculdesac.com) présente la Réserve Naturelle du Grand Cul-de-Sac marin. Au 31 décembre, ces deux sites avaient été respectivement visités par 2005 et 1267 internautes.

2.2.4. La documentation

Le Centre de Documentation et d'Information de l'établissement n'a pas fonctionné en 2002, faute d'un personnel compétent pour en assurer la gestion. Un appel à candidature a permis de recruter à compter du 1^{er} décembre une assistante de conservation du patrimoine et des bibliothèques. La réorganisation complète du CDI et l'informatisation du fonds documentaire constitueront les priorités de l'année 2003.

3. COOPERER

3.1. LA VIE ADMINISTRATIVE LOCALE

3.1.1. Les relations avec les collectivités et les administrations locales

3.1.1.1. Le programme LEADER II

Le Parc national, organisme relais gestionnaire d'une partie de l'enveloppe financière du programme LEADER II, s'est chargé de collecter les pièces administratives auprès des maîtres d'ouvrage des différents projets, et de vérifier la réalisation des travaux avant la certification des dépenses.

Le bilan de l'ensemble des actions réalisées et payées en 2002 s'établit de la façon suivante :

(En Francs)

Mesure	Actions agréés en CP	Coût total initial des projets	Aides accordées	Montant des dépenses certifiées	Taux de réalisation	Subvention sur dotation P.N.G
314.2.001-CC	18	2.597.497	1.655.047	1.717.032	66%	1.052.395
315.2001-CC	07	2.672.514	1.601.687	1.761.292	70%	1.068.640
TOTAUX	25	5.270.011	3.256.734	3.478.324	68%	2.121.035

Deux visites de terrain relatives à deux projets (aménagement des Roches Gravées de Baillif et valorisation de la Pointe de Vieux-Fort) ont été effectuées en 2002.

3.1.1.2. Formalisation et montage du projet Leader + de la Côte Sous-le-Vent

En collaboration avec les communes de la Côte Sous-le-Vent (Vieux-Habitants, Bouillante, Pointe-Noire et Deshaies), le Parc national a participé à l'appel à projets lancé par la DATAR pour la sélection du programme communautaire LEADER+. Les caractéristiques ainsi que le plan de développement et d'animation du programme présenté par le Parc national ont permis à ce dossier d'être retenu parmi une centaine d'autres projets.

Le programme LEADER+ est une dynamique d'animation participative qui doit privilégier l'innovation et une forte implication des acteurs privés de la prise de décision à la réalisation.

La stratégie définie pour la Côte Sous-le-Vent est de mieux faire connaître ses ressources naturelles et culturelles afin d'en faire des supports de développement durable. Elle a pour objectifs de :

- Diversifier l'offre touristique par l'appui de produits de découverte "nature-culture" haute valeur patrimoniale.
- Professionnaliser l'accueil et l'information des visiteurs.
- Sauvegarder les savoir-faire agricoles, forestiers, et artisanaux du territoire.

Le choix de ces objectifs s'est opéré sur la base des premiers éléments du diagnostic réalisé dans le cadre du Plan de développement durable de la Côte Sous-le-Vent initié par le Parc national. Les actions déclinées sur le programme LEADER+ CSV seront complémentaires aux projets éligibles au titre du DOCUP 2000-2006.

Le programme se déroulera jusqu'en 2006 pour un budget global de 23 722 684 Euros, dont une participation de 1 490 750 € de FEOGA.

La convention de mise en œuvre du programme a été signée le 15 novembre 2002 entre le CNASEA et le Parc national. Un comité de programmation rassemble 8 acteurs privés et 7 représentants des collectivités

locales.

3.1.2. Le Plan de Développement Durable de la Côte Sous-le-Vent

Le début de l'année a été marqué par l'emménagement du service "Plan de Développement Durable" dans des locaux mis à disposition du Parc national par la commune de Vieux-Habitants. Cette antenne permet d'affirmer l'implication de l'établissement au sein de la zone périphérique. Elle présente l'avantage de constituer un relais entre l'équipe du Parc national et les habitants de la Côte Sous-le-Vent.

Le travail de prospection que constituent les diagnostics de territoire s'est poursuivi et achevé par les communes de Bouillante et de Pointe-Noire. Ces deux communes peuvent désormais compter sur une série d'orientations qui leur permettra d'orienter l'avenir de leurs territoires vers un développement durable. Une première application a pu être trouvée à Bouillante dont le maire a demandé à l'équipe du Parc de travailler avec le bureau d'Etude chargé de la mise en place du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Les diagnostics de territoires ont été faits dans le même esprit que ceux des communes de Vieux-Habitants et de Deshaies, c'est-à-dire en très large concertation avec les habitants par le biais de réunions en sections.

La phase d'animation, qui succède nécessairement aux diagnostics de territoire, a été mise en sommeil sur les communes de Vieux-Habitants et de Deshaies pour cause de charge de travail trop importante par rapport aux moyens humains en place.

En revanche les communes de la Côte Sous-le-Vent ont été largement sollicitées pour mettre en œuvre deux outils importants pour la suite de leur développement. Le premier est un Programme d'Initiative Communautaire (PIC) Leader + dont la définition des axes et actions de développement se sont fortement inspirées d'une partie des résultats des diagnostics de territoire. Le service PDD a participé activement à la mise en place de ce projet, tout comme les élus, les socioprofessionnels, et les associations des communes concernées.

Le second outil consistait à aider les communes dans leur démarche d'intercommunalité par la mise en place d'une Communauté des Communes (CC). Il apparaît que, si techniquement tout plaide en faveur d'une Communauté des Communes de la Côte Sous-le-Vent, politiquement le projet manque encore de maturité. La structure intercommunale, qui pouvait techniquement être créée en janvier 2003, ne le sera qu'au début de l'année 2004. Il faut pour cela que l'équipe du Parc continue d'œuvrer et d'être reconnue comme un interlocuteur privilégié en matière de développement durable. Cette implication passe nécessairement par la rédaction du projet de territoire "sous-ventoïis", synthèse des diagnostics de territoire de chaque commune. Cette synthèse permettra de trouver une cohérence sur le territoire tout en laissant à chaque commune, une singularité à exploiter. Dans ce cadre il a été pensé et proposé :

- Vieux-Habitants, Pays de la Mémoire
- Bouillante, les Eaux sous toutes ses formes,
- Pointe-Noire, capitale du Bois
- Deshaies, un arrière-pays charmant

3.1.3. Le patrimoine

Dans le cadre de la rédaction des Plans de Développement Durable des communes de Pointe-Noire et de Bouillante, un inventaire des éléments non bâtis du patrimoine a été réalisé. Il s'est agi, sur la base des Comités d'enquête en Sections et sur des enquêtes de terrain personnalisées, d'identifier les savoir-faire traditionnels et les éléments de patrimoine naturel de ces différents territoires afin de faire des propositions en termes de préservation, valorisation et de réhabilitation notamment.

Par ailleurs, à l'occasion des enquêtes en sections, plusieurs associations de défense du patrimoine ont pu être rencontrées. Une aide financière mais aussi organisationnelle a pu être apportée à l'une d'elle ("La Couronne Verte") dans le cadre de la "Fête du Bois", manifestation organisée autour de la valorisation du bois et du travail du bois, Il s'agissait pour l'établissement d'apporter une aide à la réalisation une

conférence-débat sur le thème : "Structuration de la filière bois". Différents acteurs et partenaires ont pu intervenir à propos notamment de la ressource locale en bois, de la formation, des financements et des débouchés possibles.

3.2. LES ACTIVITES ECONOMIQUES

3.2.1. Le Parc et l'agriculture

L'Etablissement a continué à travailler en partenariat avec les deux regroupements les plus dynamiques du territoire : le SYAPROVAG et la COPCAF

Le processus de labellisation du café se poursuit avec assiduité. Dans ce cadre, le CIRAD et le Parc national travaillent de concert. Plusieurs missions expert ainsi que des stages ont été encadrés, et des restitutions aux exploitants ont été organisées. Selon l'avis des spécialistes, il semble que la mise en place d'une Appellation d'Origine Contrôlée ne soit pas la mieux adaptée.

Une aide en petit matériel agricole a été apportée à ces deux groupements. Cette mise à disposition (le temps de l'amortissement) concernait une débroussailleuse, une élagueuse, et du matériel informatique. Ce fut l'occasion d'organiser une petite manifestation avec le Centre de Formation Professionnelle à la Production Agricole qui, de son côté, a bien voulu céder un local permettant de stocker les récoltes et le matériel, et aussi recevoir ses partenaires dans des conditions convenables.

La COPCAF se trouve à une période charnière de son existence. Afin d'asseoir sa crédibilité sur le territoire, elle s'est, en effet, fixé comme objectif de commercialiser en 2003 le premier lot de café estampillé "COPCAF". Pour l'aider à trouver la trésorerie nécessaire à l'achat de la matière première, l'Etablissement a apporté son aide à l'élaboration d'une stratégie financière.

Enfin, dans le souci d'améliorer la rémunération aux exploitants adhérents à la COPCAF, le Conseil Régional, souhaite mettre en place un plan d'intervention financière. C'est au Parc national qu'a été confié le soin de rassembler et de synthétiser les informations nécessaires à la mise en place de ce plan.

Un nouveau partenariat avec le monde agricole "sous-ventois" est en train de naître. Le Parc national collabore avec le GEDA Maraîchage en vue de la mise en place d'une filière de compost en Côte Sous-le-Vent. Il s'agit de connaître la demande, la situation géographique des agriculteurs intéressés, ainsi les obstacles actuels à l'approvisionnement. L'année 2003 devrait voir ce projet se formaliser.

3.2.2. Le Parc et le tourisme

Le travail de l'établissement dans le domaine du tourisme s'articule autour de deux axes principaux.

Le premier concerne les sites naturels les plus fréquentés. Il s'agit de s'intéresser à l'inscription de ces sites dans un bassin touristique plus large, et d'accompagner un redéploiement de l'activité, faisant des espaces contigus à la zone centrale une zone relais. Cette démarche concerne actuellement deux sites majeurs :

- le site des Chutes du Carbet, avec la section de l'Habituée, sur la commune de Capesterre-Belle-Eau
- le site de la Soufrière, avec le bourg de Saint-Claude, sur la commune du même nom.

Le second intéresse l'accompagnement et l'encouragement des activités écotouristique. La préoccupation de l'établissement est de contribuer à une offre touristique organisée, intégrant une éthique environnementale, tournée vers la découverte des espaces protégés et la diffusion de pratiques touristiques écologiquement responsables.

3.2.2.1. Le programme d'aménagement et de développement Carbet/Habituée

L'opération du Carbet est la plus avancée. Un scénario d'aménagement et de développement de la section de l'Habituée a été arrêté par le Conseil municipal de Capesterre-Belle-Eau en 2001. Il doit se mettre

progressivement en place avec des partenaires comme la Région Guadeloupe. Plusieurs actions sont déjà en cours comme l'analyse patrimoniale menée autour du Canal Dongo (Etude de faisabilité de la remise en eau du canal) et le diagnostic foncier de la plate-forme d'accueil. Par ailleurs, une mission d'animation de la section travaille pour mettre en place des projets collectifs (embellissement de la section, organisation d'une foire-exposition annuelle). Cette mission accompagne les porteurs de projets résidant sur le secteur, aussi bien dans leurs réflexions que dans leurs démarches.

Parallèlement, le projet de réhabilitation de l'aire d'accueil du site des Chutes du Carbet proprement dit a été lancé.

Il consiste à :

- requalifier l'ensemble de la zone sur le plan paysager,
- compléter et achever les travaux d'accès à la Deuxième Chute l'aménagement de l'accès à la Deuxième Chute
- installer sur le site un certain nombre d'équipement d'information et d'interprétation.

3.2.2.2. Saint-Claude et La Soufrière

L'opération "Site de la Soufrière" est encore actuellement au stade de l'étude. Un Comité de Pilotage, associant un grand nombre de partenaires sous l'autorité du maire de Saint-Claude, travaille à l'élaboration d'un projet d'aménagement et de développement du territoire. Dans ce cadre, l'établissement Parc national accompagne des actions ou opérations déjà engagées, comme la réalisation de la Maison de la Soufrière (cf. **2.1.2.2**), ou des études préalables apportant des éléments intéressants pour la réflexion générale en cours. Financée par le Parc, une étude relative au patrimoine artisanal et au développement écotouristique sur le territoire communal a été réalisée en 2002. Ce travail devrait permettre une réflexion destinée à impulser une dynamique de développement local ayant pour objet la relance de l'artisanat à des fins touristiques.

Une autre étude traitant des équipements et aménagements induits a par ailleurs été lancée en novembre 2002. Les résultats de cette étude viendront nourrir le choix d'un scénario tenant compte de la dimension urbanistique du projet et de la répartition spatiale des équipements.

3.2.2.3. La Marque de Confiance du Parc national

Fin 2002, la Marque de Confiance du Parc national regroupait 34 prestataires, repartis comme suit par domaine d'activités :

- Hébergements : 12
- Sites aménagés : 10
- Activités marines : 6
- Activités de pleine nature : 6

La promotion de ces labellisés est assurée au travers du site Internet du Parc et de la diffusion d'une plaquette, diffusée principalement dans les Maisons du Parc.

En 2002, le travail d'audit engagé en 2001 s'est poursuivi. Il a permis d'établir, en concertation avec les labellisés et les partenaires institutionnels concernés, un projet de dynamisation du réseau des prestataires de la Marque, assis sur un partenariat élargi.

Les objectifs recherchés dans ce projet d'évolution du dispositif "Marque de Confiance" sont principalement de :

- s'ouvrir sur un partenariat œuvrant à la mise en cohérence des politiques sectorielles dans le domaine de l'écotourisme en Guadeloupe.
- impulser une dynamique économique au réseau des prestataires en favorisant sa structuration et sa représentation professionnelles.

Outre l'obligation pour les labellisés d'obéir à des pratiques respectueuses de l'environnement, s'ajoutent

dorénavant des impératifs de développement économique.

En ce sens, la nouvelle organisation envisagée propose :

- la mise en place d'un comité de surveillance
- la réorganisation du comité d'attribution avec le recours à un expert indépendant pour l'expertise technique des candidats et le contrôle des bénéficiaires de la Marque
- le recrutement d'un gestionnaire pour la mise en dynamique du réseau des labellisés

Évalué à 120 000 Euros, ce projet qui fait l'objet d'une demande de financement croisé devrait être mis en oeuvre en 2003.

3.2.2.4. La randonnée

Dans le cadre d'un projet de développement de l'activité de randonnée pédestre sur la Basse-Terre proprement dite (16 communes), le Parc national et la Fédération Française de Randonnée Pédestre ont convenu d'une collaboration en vue de la réalisation de plusieurs actions :

- L'expertise et l'agrément des itinéraires de promenade et de randonnée de la Basse-Terre selon les critères définis par la FFRP
- La publication et la diffusion du topo-guide « Guide de découverte de la Basse-Terre », afin de promouvoir l'offre randonnée de la Guadeloupe. Ce dernier, qui regroupera 23 itinéraires, devrait paraître en milieu d'année 2003.

3.2.2.5. Relations avec les professionnels du tourisme en Guadeloupe

Comme chaque année à pareille époque, une réunion d'information a été organisée peu avant l'ouverture de la saison touristique à l'intention des Offices du Tourisme et Syndicats d'Initiative du département. Cette rencontre, qui est l'occasion de faire connaître au public concerné les actions en cours et les projets du Parc, n'a pas obtenu cette année le même succès que les années précédentes.

3.2.3. L'accompagnement des initiatives locales

Le Parc accompagne les initiatives locales émanant d'opérateurs privés et publics dans le cadre d'un dispositif mis en place par la Région Guadeloupe pour aider au développement des zones rurales et des îles de l'archipel. Sur 16 dossiers reçus en 2002, 5 ont pu être finalisés et transmis au Conseil Régional.

L'équipe assure également l'assistance aux communes concernées par le programme dans la mise en oeuvre de projets de développement local.

Elle s'attache à :

- assurer la cohérence entre l'action du Parc et les autres dispositifs existants
- identifier les personnes ressources aptes à faciliter l'identification des projets
- faciliter l'animation et l'information auprès des porteurs de projet potentiels

Ce travail s'effectue en s'appuyant sur une personne référence au niveau communal.

3.3. L'INTERVENTION DU PARC DANS LES AUTRES DOMAINES

3.3.1. Activités non économiques

3.3.1.1. Contributions du Parc à certaines instances

- Participation au Comité de pilotage relatif à l'organisation de l'activité d'écotourisme baleinier en Côte Sous-le-Vent. L'établissement en partenariat avec la Région, les professionnels de la pêche, la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN), a signé une charte de bonne pratique de l'activité. Ce document doit maintenant être mis en oeuvre.

- Accompagnement des organisateurs de la course pédestre "Volcano trail". L'enjeu consiste à faire de cette épreuve sportive un véritable événement autour de la découverte du patrimoine naturel par la randonnée. Une telle manifestation est de nature à contribuer à la promotion du territoire du Sud Basse-Terre.

3.4. LES ACTIVITES INTERNATIONALES

3.4.1. Rapports avec les espaces protégés étrangers

Dans le cadre du développement soutenable des zones volcaniques actives protégées, l'établissement est partenaire d'un projet intitulé "Volcans protégés" dont le chef de file est le Parc national du Vésuve en Italie. Ce projet, financé par des fonds européens, prévoit une collaboration supranationale entre différents pays de l'Union européenne. Cette coopération a pour but de créer un système stratégique d'échange d'expériences et de projets. Le projet en cours prend en compte les problématiques intéressant les volcans protégés à forte fréquentation touristique et le développement des communautés locales.

3.4.2. Visites et échanges divers

L'établissement a accueilli du 29 juillet au 1^{er} août une délégation de six personnes venues de Cuba pour un voyage d'étude en Guadeloupe, organisé par le Centre national des aires protégées à la Havane. Ces personnes qui souhaitent faire connaissance avec l'approche du Parc national en matière de gestion des espaces protégés, ont pu, successivement accompagnés par des agents de l'établissement, visiter tous les grands sites du Parc, effectuer une sortie dans le Grand Cul-de-Sac marin, et rencontrer certains prestataires touristiques bénéficiant de la Marque de Confiance.

4. METTRE EN ŒUVRE

4.1. LES INSTITUTIONS DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC

4.1.1. Le Conseil d'administration

Composé de 34 membres dont :

- 7 représentants de l'Etat
- 13 représentants des collectivités locales
- 13 personnalités
- 1 représentant du personnel

Le Conseil d'administration a été renouvelé en 2002, et cinq nouvelles personnalités sont entrées au Conseil d'Administration : MM. Max Etna, Philippe Aubery, Raphaël Speronel, Joël Jérémie, Pierre Champagne. Monsieur Ary Broussillon, Maire de Petit-Bourg a été élu Président du Conseil d'administration en remplacement de Monsieur Jacques Portecop. MM. Michel Feuillard et Simon Barlagne ont été élus respectivement Premier et Second Vice-Président.

Le Conseil d'administration s'est réuni deux fois en 2002 pour examiner les points suivants :

Réunion du 21 juin 2002

- Examen du compte financier 2001
- Examen de la décision modificative n°1 au budget 2002
- Rapport d'activités 2001
- Délégation au Directeur pour la mise en place du programme LEADER + en Côte Sous-le- Vent

Réunion du 15 novembre 2002

- Examen de la décision modificative n°2 au budget 2002
- Examen du budget 2003
- Répartition des compétences : CA – CP – Directeur
- Rapport d'activités de la Commission permanente
- Sécurité des personnels et du public dans le Parc national
- Armement
- Nomination du directeur adjoint

4.1.2. La Commission Permanente

Composée de 10 membres issus du Conseil d'administration et élus par ce dernier, la Commission permanente a été renouvelée en 2002.

Elle se compose désormais :

- du Directeur régional des Affaires Maritimes
- du Directeur régional de l'Agriculture et de la Forêt
- de Monsieur Félix Desplan, Maire de Pointe-Noire
- de Monsieur Ary Broussillon, Maire de Petit-Bourg
- de Monsieur Eugénio Jean-Louis
- de Monsieur Simon Barlagne
- de Monsieur Adrien Lubin
- de Monsieur Philippe Aubery
- de Monsieur Max Etna
- de Monsieur Michel Feuillard

Monsieur Max Etna a été élu Président de la Commission Permanente en remplacement de Monsieur Gérard Werter. MM Ary Broussillon et Félix Desplan en ont été élus respectivement Premier et Second Vice-Président.

La Commission Permanente s'est réunie à trois reprises en 2002 :

Réunion du 8 janvier 2002

- Présentation du règlement intérieur pour l'application de l'ARTT
- Présentation du projet de réaménagement de l'aire supérieure du Carbet et du sentier d'accès à la deuxième chute
- Présentation du dossier de réalisation de fiches pédagogiques
- Projet de réalisation de films scolaires

Réunion du 12 juillet 2002

- Fonctionnement de la Commission Permanente
- Préparation des délégations de compétence du CA à la CP et au Directeur
- Sécurité des personnels et des sites
- Examen de dossiers (aménagement du sentier d'accès à la Cascade aux Ecrevisses, étude sur la pluriactivité, animation Côte Caraïbe, OGAF)
- LEADER + (priorité du programme, constitution du groupe d'action locale)
- Calendrier prévisionnel des réunions de la Commission Permanente

Réunion du 18 octobre 2002

- Répartition des compétences CA – CP – Directeur
- Point sur les rencontres avec les municipalités
- PDD et intercommunalité
- Information budgétaire
- Programme de travaux

4.1.3. Le Comité scientifique

Il s'est réuni une fois au cours de l'année, le 25 novembre 2002.

Il a eu à débattre des points suivants :

- Premiers résultats des études d'impact sur l'activité de canyoning. Le Comité a confirmé sa position défavorable, déjà exprimée en 2001, quant au maintien de cette activité en zone centrale. Cependant, il attend la fin des études programmées en 2003 pour se prononcer de façon définitive.
- Convention signée avec le Conservatoire botanique des Antilles françaises relative à la mise au point de cahiers de préconisation pour l'entretien des sentiers du Parc
- Projet de recherche sur les écosystèmes aquatiques d'eau douce (à réaliser en 2003)
- Préoccupation en matière de connaissance du fonctionnement de la biodiversité en forêt naturelle (objet de projets de recherche à court terme)

4.2. LE PERSONNEL

4.2.1. Effectif global permanent au 1^e janvier 2002

Effectif budgétaire

Catégories	01/01/2001	01/01/2002	Variation
Catégorie A	8	8	-
Catégorie B	10	15	+ 5
Catégorie C	17	17	-
Toutes catégories	35	40	+ 5

La création de 5 postes en 2002 porte l'effectif budgétaire de l'établissement à 40 agents.

Effectif réel : 47

- 33 agents sur des postes budgétaires dont :
 - 25 agents titulaires
 - 8 agents non titulaires

- 14 postes non budgétaires
 - 10 ouvriers de droit privé mis à disposition par l'ONF
 - 4 agents non titulaires

4.2.2. Le personnel permanent au 31 décembre 2002

4.2.2.1. Personnel titulaire

Personnel de Direction

- 1 directeur (Y. Brugière)
- 1 secrétaire de direction (A. Régent)

Agence comptable

- 1 agent comptable (M. David)

Personnel administratif

- 1 secrétaire général (J-L. Cantet)
- 1 comptable (M-J. Schall)
- 1 aide-comptable (L. Viardot)
- 1 chargée de relations publiques (C. Odet)
- 1 documentaliste (B. Ahouangnimon)
- 1 secrétaire (J. Nandan)

Personnel technique

- 1 chef de mission (C. Bignand)
- 3 chefs de service (O. Carlotti – J. Moal – N. Olier)
- 3 chefs de secteur (X. Delloue – P. Fleith – M. Jussiaume)
- 1 chef technicien (J. Dettwiller)

- 1 administrateur de réseaux (N. Martinon)
- 1 adjoint au chef de service (A. Checkmahomed)
- 8 gardes-moniteurs (J. Gerber - T. Guillon - A. Lubin - S. Mège - J-L. Olive - G. Petit-Lebrun – P. Segretier – J. Thrace)
- 2 chefs d'équipe (J. Pierrot – M. Salignat)

Recrutements

- au 1^{er} mars 2002 : J. Pierrot, agent territorial recruté en qualité de chef d'équipe au secteur de la Soufrière
- au 15 juillet 2002 : N. Martinon, technicien supérieur de l'équipement recruté en qualité d'administrateur de réseaux
- au 1^{er} septembre 2002 : A. Régent, adjointe administrative de l'équipement recrutée en qualité de secrétaire de direction
- au 1^{er} septembre 2002 : L. Viardot, adjointe administrative de l'équipement recrutée en qualité d'aide-comptable
- au 1^{er} décembre 2002 : B. Ahouangnimon, assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques recrutée en qualité de documentaliste
- au 1^{er} décembre 2002 : D. Silvestre, recruté en qualité de chef de la mission Développement Durable

Départs

- le 1^{er} janvier 2002 : G. Désir-Parseille, chef d'équipe au secteur de la Traversée affecté au ministère de l'Équipement du Logement et des Transports
- le 1^{er} mars 2002 : M. Géran, secrétaire de direction, affectée à la Direction de la Nature et des Paysages, au ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire
- le 1^{er} septembre 2002 : J. Plaisir, chef du service SIG- paysages, promu Ingénieur des Travaux Agricoles nommé à la DIREN Ile-de-France
- le 1^{er} septembre 2002 : M. Anselme, chef de la mission développement durable promu Ingénieur des Travaux Agricoles, nommé à la DIREN Guadeloupe

4.2.2.2. Personnel non titulaire

Personnel administratif

- 2 chefs de service (B. Jean-de-Dieu – W. Démonio)
- 1 assistante de direction (M-D. Lemoyne)
- 2 secrétaires (M-V. Deboisrolin – M. Nanor)
- 1 aide-comptable (P. Vaïtilingom)

Personnel technique

- 1 chef de mission (D. Silvestre)
- 1 chef de service (M. Dorville)
- 1 animateur Réseau (L. Sega)
- 1 hôtesse d'accueil (H. Christophe)

Personnel d'entretien

- 1 technicienne de surface (H. Crestor)

Personnel de droit privé de l'Office National des Forêts mis à disposition

- 4 hôtesses d'accueil (M-A Bervin – S. Castagne - J. Scipion – P. Titine)
- 4 ouvriers forestiers (A. Andypain – V. Derby – P. Justine – M. Leblanc)
- 1 régisseur de matériel (A. Palmin)
- 1 chef d'entretien (J. Jeannete)

4.2.3. Le personnel auxiliaire

NOMBRE	STATUTS	FINANCEMENT	BESOINS
1	Occasionnel du 01.03 au 30.04.02	Fonctionnement	Saisie des corrections apportées au Schéma Directeur d'Aménagement
1	Occasionnel du 01.03 au 30.06.02	Fonctionnement	Remplacement au secrétariat de direction en l'attente de la nomination d'un agent titulaire
1	Occasionnel du 01.03 au 30.06.02	Fonctionnement	Remplacement à la comptabilité en l'attente de la nomination d'un agent titulaire

4.2.4. Les autres personnels au 31 décembre 2002

Contrats emploi jeune

- 1 agent de développement (A. Larade)
- 1 gestionnaire de grands sites (M-E. Jaffard)

Contrats emploi consolidé

- 6 agents d'accueil et d'entretien (N. Cysique – S. Louis-Joseph – F. Deshaies - Y. Pombo – J-M. Romarin – A. Thams)

Contrats d'insertion par l'activité

- 5 secrétaires (A. Feler – R. Euzèbe – J. Bookson - A. Nebot – C. Ménerville)
- 10 ouvriers d'entretien (R. Albert –J. Polter – L. Fébrissy – J-L. Vaitilingon – L. Vaitilingon – R. Ragouvin – J. Alexander – J. Peslay – D. Claire – T. Séresmes)

Volontaires de l'aide technique

- 1 chargé d'étude auprès de l'agent de développement en zone périphérique (E. Noël)
- 1 rédacteur du Plan de Gestion du Secteur Traversée (A. Moëne)
- 1 assistant d'étude en aménagement auprès du chef de mission Développement Durable (M. Bascou)
- 1 cartographe, service SIG (Ch. Vilotta)

Personnel de l'Agence des 50 pas géométriques mis à disposition dans le cadre d'une convention d'étude

- 1 cartographe (A. Abdillahi)

Personnel mis à disposition à mi-temps dans le cadre d'une convention

- 1 coursier (F. Saminadin)

Stagiaires

- 07.01.02 au 22.02.02 : Mlle Maryline Jalce et M. Pierre Palmier, convention passée avec l'AGIPSAH (stage de mise en situation professionnelle) ;
- 25.02.02 au 16.03.02 : Mlle Carole Cyrille, convention passée avec le Lycée général et technologique Gerville-Réache (stage d'immersion) ;
- 22.04.02 au 21.09.02 : Mlle Delphine Dacher, étudiante du DESS «Conception de projet en éco-développement» – Thème : *Promouvoir un programme d'éco-certification en Guadeloupe en complément du Schéma Directeur d'Aménagement du Parc national de la Guadeloupe* ;
- 10.06.02 au 28.06.02 : M. Raphaël Juraver, étudiant en IUT de Gestion des entreprises et des administrations (stage pratique en entreprise) ;
- 10.06.02 au 20.07.02 : M. Laurent de Moroges, convention passée avec le Lycée Agro-environnemental privé de Saint-Joseph (stage pratique en entreprise) ;

- 29.07.02 au 31.08.02 : M. Laurent de Morages, convention passée avec NATURE EXPERIENCE (stage de formation alternée) ;
- 03.06.02 – 27.09.02 : Mlle Aurélie Lebrun, étudiante de DESS «Gestion des activités touristiques des collectivités publiques» - Thème : *L'éco-tourisme, un facteur de développement local pour Saint-Claude et l'Habitée* ;
- 14.10.02 au 14.11.02 - Mlle Edith Héry, étudiante en BTS Animation et Gestion touristiques locales à l'INSER pour un stage de mise en situation professionnelle ;
- 02.12.02 au 20.12.02 : Melle Erika Lothar, étudiante en BTS d'Assistante de direction au Lycée général et technologique Gerville-Réache (stage pratique en entreprise).

4.2.5. Les instances consultatives de concertation avec le personnel

4.2.5.1. Commission Administrative Paritaire (CAP)

Le personnel statutaire de l'établissement dispose de commissions administratives paritaires. La gestion de ces personnels est centralisée dans les ministères d'origine des agents.

4.2.5.2. Comité Technique Paritaire Spécial (CTPS)

Cette instance est chargée d'examiner les questions intéressant les sept parcs nationaux existants. Le renouvellement a été opéré par un arrêté du ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement du 29 janvier 2002.

4.2.5.3. Comité Technique Paritaire Central (CTPC)

Ce comité s'est réuni deux fois au cours de l'année

Réunion du 15 juillet 2002

- Orientations budgétaires 2003
- Ouverture d'un poste de Directeur adjoint
- Point sur le personnel
- Bilan de la formation pour 2001(*)
- Règlement intérieur du CTPC (*)
- Fixation du taux de la prime de sujétion des personnels techniques
- Horaires d'été au siège de l'établissement
- Armement (*)

(*) *La réunion ayant été interrompue avant son terme, ces points n'ont pas pu être traités*

Réunion du 22 octobre 2002

- Règlement intérieur du CTPC
- Point sur les mouvements de personnel
- Bilan de la formation détaillée par personnel
- Programme de la formation 2002 : détail du calcul de la dotation (masse salariale retenue) et point sur les formations réalisées et programmées
- Armement
- Bilan de l'application de l'ARTT

NB : les représentants du personnel n'ayant pas voulu siéger, aucun point inscrit à l'ordre du jour n'a pu être examiné

4.2.5.4. Comité Technique Paritaire de Formation (CTPF)

Ce comité s'est réuni une fois au cours de l'année

Réunion du 26 mars 2002

- Examen du plan de formation 2002

4.2.5.5. Comité d'Hygiène et de Sécurité (CHS)

Ce comité s'est réuni une fois au cours de l'année

Réunion du 10 octobre 2002

- Les problèmes liés aux activités de plongée exercées par les agents du Parc
- Rapport annuel du médecin de prévention
- Bilan 2001 des accidents du travail au sein du Parc
- Session de formation et de recyclage des sauveteurs secouristes du travail
- Vaccination contre la leptospirose
- Trousses individuelles de secours

4.2.6. La formation

La formation a été marquée cette année par trois actions fortes :

- la mise à niveau des connaissances de la police de la nature et des pratiques de l'interpellation organisée localement par l'Atelier Technique des Espaces Naturels (ATEN). Aux agents assermentés et commissionnés concernés, se sont joints des homologues de la Brigade Mobile d'Intervention (BMI) ainsi que quelques personnels administratifs de l'établissement et de la DIREN ;
- la préparation au concours d'accès aux corps d'Ingénieur des Travaux Agricoles organisée dans le cadre de l'application de la Loi Sapin au profit de deux agents de catégorie A ;
- les techniques d'accueil du public, dont les agents d'accueil et d'entretien affectés aux Chutes du Carbet ont été les principaux bénéficiaires.

Quarante-deux agents ont bénéficié d'au moins une formation sur les 21 actions proposées au cours de l'année 2002, pour un total de 227 jours-formation. Près de 60% des formations ont été réalisées en métropole pour 40 % dans le département.

Le coût total des actions de formation pour l'année 2002 s'élève à 49 311,82 € répartis comme suit :

- dépenses réelles de formation : 18 771,30 € (dont 3 149,14 € report 2001)
- dépenses liées à la formation : 19 869,52 € (dont 3 220,93 € report 2001)
- contribution annuelle à l'ATEN : 10 671,00 €

L'ATEN a accueilli 8 agents du Parc pour les formations inter-parcs suivantes :

- Améliorer l'accueil du public
- Des espaces naturels accessibles aux handicapés
- Elaborer la paie des agents
- Approche et découverte des espaces protégés
- Techniques de prospections naturalistes : les protocoles

Pour sa première année de fonctionnement, l'IFORE (Institut de Formation de l'Environnement) a reçu 4 participants de l'établissement aux formations ci-dessous :

- Prendre la parole en public
- Campagne de communication : déclinaison régionale
- Formation des ACMO (Agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiènes et de sécurité)
- Préparation à l'oral du concours spécial de technicien de l'environnement

Les autres organismes auxquels l'établissement a fait appel sont FOR-HOM, ONCFS et C3E pour la Métropole, et au plan local, Préfecture, AIB Formation Conseil, Service de formation professionnelle de la DDE, et CIBC. Comme chaque année, le formateur sauveteurs-secouristes du travail a dispensé en interne une session de recyclage aux sauveteurs-secouristes et a, lui-même, assisté à un stage de perfectionnement organisé par la Caisse générale de Sécurité sociale.

4.3 LES EQUIPEMENTS

4.3.1. Les véhicules

Quatre véhicules neufs ont été achetés en 2002 :

- 1 Renault Mégane
- 3 Renault KANGOO

La vedette « ANAO » a été baptisée, lors d'une cérémonie officielle organisée le 21 juin 2002 dans le port de plaisance de Rivière-Sens à Gourbeyre. Désormais pleinement opérationnel, ce bateau vient renforcer les moyens nautiques du Parc et contribue à la réalisation d'opérations de plus grande envergure.

4.3.2 Le mobilier

Les achats de mobilier se sont élevés à 7 230€ pour l'exercice écoulé.

4.3.3 Le matériel informatique

Le montant des acquisitions s'est élevé à 32 214,78€ en 2002. Deux photocopieurs ont été remplacés (23 000€). Enfin, 4 nouveaux postes informatiques fixes et un micro-ordinateur portable ont été achetés pour notamment équiper les agents nouvellement affectés.

4.4. LES MOYENS FINANCIERS

4.4.1 Les recettes

Etat	3.200.926,41
Produits de l'activité du Parc	2.122,06
Fonds divers (FEDER,FIDOM,FEOGA,IFOP...)	1.876.826,22
Subventions des collectivités locales + CNASEA	197.174,64
Subventions des organismes internationaux	
Parrainage	
Emprunts	
Autres	172.276,97
TOTAL	5.449.326,30

Dont Mission Guyane : **1.122.415,28 €**

4.4.2. Les dépenses

Dépenses de personnel	2.701.866,50
Fonctionnement hors personnel	1.428.141,65
Investissement	1.853.575,20
TOTAL	5.983.583,35

Dont Mission Guyane : Personnel 649.713,32 €
: Hors personnel 311.880,97 €
: Investissement 110.236,51 €